

oultre que l'attachement que l'Empereur a voulu iusques icy que i'eusse aupres de sa personne ne me donnoit aucun lieu d'esperer que i'en pûsse obtenir la permission de Sa Majesté de bonne grace, tous mes compagnons ont iugé ma présence si necessaire en cette cour pour le succes de nostre mission qu'ils n'auroient iamais consentis que i'en fisse seulement la proposition : dans la suite comme i'ay presentement icy vn assez grand nombre de compagnons qui ont beaucoup de merite et qui seront comme ie l'espere fort goutté en cette cour quand ils y seront bien connûs, il n'est pas impossible que l'Empereur luy mesme me fasse faire un voïage en France si la bonne correspondance entre luy et le Roy continue comme elle a commencé : si la Providence en ordonnoit ainsi ie profiterois de cette occasion pour vous procurer la satisfaction que vous desirez et pour en iouïr moy mesme. Cependant ie continue mes vœux et mes prieres pour la conservation de vostre santé et ie demande incessamment a Dieu qu'il vous comble de ses plus douces consolations sur la fin de vos iours apres avoir éprouvé votre constance par tant de disgraces en vous enlevant comme il fait la plus considerable partie de la famille qu'il vous avoit donné sans que i'aye pû partager vostre douleur et contribuër quelquechose a vostre consolation dans ces tristes évenemens.

J'ecris encore cette année a M^e de Talvenne et a M^r son fils parcequ'ils m'ont prié de leur donner souvent de mes nouvelles et ie recommande fort ce dernier aux PP. Dez et Le Comte qui le connoissent desja : i'ecris aussi a ma tante de S^{te} Claire et a ma niepce dont les lettres ne m'ont esté rendüe que sur la fin de l'année passée lorsqu'il n'estoit plus temps